

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00875

Numéro SIREN : 528 685 795

Nom ou dénomination : 2 CAPS ENVIRONNEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2024 sous le numéro de dépôt 2604

1

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

N°15949\*05

Désignation de l'entreprise : <u>2 CAPS ENVIRONNEMENT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>164 Rue Jacques Prévert 62730 MARCK</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>52868579500049</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, 30/09/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 079	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	583	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	40 844	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	74 766	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 525	
	TOTAL (II)	BJ	BK	116 689	
				184 374	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
AC TIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	494 313	
	Autres créances (3)	BZ	CA	93 513	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	101 751	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 255	
TOTAL (III)		CJ	CK	691 832	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	116 689	
				876 205	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		2 CAPS ENVIRONNEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 8 000 ..... )		DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )		DC			
	Réserve légale (3)		DD	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )		DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )		DG	193 276		
CAPIT	Report à nouveau		DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	199 819		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	401 895		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
	<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>		DR			
DEBILITES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	133 225		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )		DV	22 820		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	174 605		
	Dettes fiscales et sociales		DY	143 450		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	210		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	474 310			
Ecart de conversion passif *		ED	<b>TOTAL (V)</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	876 205			
KENVUJIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Dont	Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	375 298	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

# SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00843 - 2 CAPS ENVIRONNEMENT

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS                      NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0	
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		
LES EFFECTIFS	0	
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00843 - 2 CAPS ENVIRONNEMENT

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 876 205,24 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 199 819,11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

### Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00843 - 2 CAPS ENVIRONNEMENT

Du 01/10/2022 au 30/09/2023

## Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

## Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Matériels de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans
- Matériels de transport	3 à 5 ans

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

## CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



**2 CAPS ENVIRONNEMENT**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 8 000 euros  
Siège social : 164 Rue Jacques Prévert  
62730 MARCK  
528 685 795 RCS BOULOGNE SUR MER

**Exercice clos le 30/09/2023**

**Proposition d'affectation**

**ORIGINE**

---

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **199 819 euros.**

**AFFECTATION**

- Aux associés, à titre de dividende 50 000 €  
- Le solde, au compte « Autres réserves » 149 819 €

**Extrait de l'A. G. O. du 23/01/2024**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 199 819 euros de la manière suivante :

- Aux associés, à titre de dividende 50 000 €  
- Le solde, au compte « Autres réserves » 149 819 €

Le dividende unitaire est donc de 62.50 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, sont les suivants :

Exercice 30/09/2022 : 49 200 euros, ouvrant droit à l'abattement de 40 %

Exercice 30/09/2021 : 58 000 euros, ouvrant droit à l'abattement de 40 %

Exercice 30/09/2020 : 15 000 euros, ouvrant droit à l'abattement de 40 %

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Certifié conforme

Le Président

Walter HUEZ

---

